



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Meyreuil (France), le 03 novembre 2020

RESULTATS ANNUELS 2019

Meyreuil (13), le 29 octobre 2020. Global EcoPower (Euronext Growth - FR0011289198 - ALGEP) publie ses comptes annuels consolidés au titre de l'exercice 2019, marqués par une année chaotique.

Philippe DESTENBERT, nouveau Président-Directeur général, commente :

« L'année 2019 a été extrêmement chaotique pour le groupe Global EcoPower, et a conduit à un changement de gouvernance le 15 Juillet 2020, jour du Conseil d'Administration où les comptes de l'exercice devaient être présentés. Le financement du projet Payra - seul projet actif de GEP - qui devait être obtenu en 2018 n'a été signé qu'en juillet 2019. Ce sont les avances en compte courant et obligations d'actionnaires qui ont permis à la société de survivre et de passer le cap du premier semestre 2019. La filiale Sénergies - GEP Energies, a été mise en redressement judiciaire en septembre 2019, et a été liquidée en octobre 2020. Les filiales « Normandes » en charge du développement de la spiruline ont été mises en liquidation judiciaire en décembre 2019. Les filiales à l'étranger, GEP-EM au Maroc et GEP Hellas en Grèce n'ont réalisé aucun chiffre d'affaires. Compte tenu de cette situation, que je qualifierais « d'inhabituelle », nous avons sollicité des auditeurs externes reconnus pour déterminer la mesure exacte des risques induits et des mesures de protection à engager. Le point majeur pour cet arrêté des comptes est la discordance depuis 2017 entre l'avancement réel du projet Payra, sa valorisation dans les comptes et les appels de fonds auprès du prêteur Rivages Investment. C'est cette nécessaire mise en cohérence qui impacte le plus les comptes 2019 puisque cet exercice supporte en fait le passage de 61 % à 43 % de l'état d'avancement cumulé du projet et donc pour simplifier l'annulation de 18 % du chiffre d'affaires cumulé depuis 2017. Cette clarification effectuée, le groupe Global EcoPower peut aujourd'hui se relancer. Quatre éléments permettent d'entrevoir un avenir plus serein :

L'aspect très positif de négociations en cours avec Rivage investissements aux fins de financer la fin du chantier Payra ; La solidité de deux projets de biomasse prêts à construire ; La qualité, le professionnalisme et la motivation des salariés de GEP ; La diminution du passif fiscal puisque les impôts sur les bénéfices 2018 et les acomptes 2019 et 2020 peuvent être effacés, si l'administration fiscale l'accepte. »

GLOBAL ECOPOWER

Alexandre Richetti
Directeur Général Adjoint
contact@global-ecopower.com
04 42 24 50 16

ACTIFIN

Christophe de Lylle
Communication financière
cdelylle@actifin.fr
01 56 88 11 11

ACTIFIN

Aminata Doucouré
Relations presse
adoucoure@actifin.fr
01 56 88 11 23

En K€	31/12/2019	31/12/2018*	31/12/2017*	Variation (2019/2018)
Chiffre d'affaires	2 546	24 574	21 792	-90%
EBITDA	(6 802)	3 758	2 693	N/A
Marge d'EBITDA (en % du CA)	N/A	15%	12%	
Résultat opérationnel	(6 929)	4 844	1 579	N/A
Marge opérationnelle (en % du CA)	N/A	20%	7%	
Résultat financier	(2 271)	(89)	(109)	
Résultat net de l'ensemble consolidé	(13 844)	2 677	(1 255)	N/A
Marge nette (en % du CA)	N/A	11%	N/A	
Résultat net part du Groupe	(13 844)	2 687	(1 255)	N/A
Marge nette part du groupe (en % du CA)	N/A	11%	N/A	

Les comptes 2019 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 12 octobre 2020

Les comptes publiés sont des comptes consolidés audités

* Comptes publiés

Faits marquants de l'exercice 2019 :

Payra-sur-l'Hers

Au cours des dernières années, la société a développé le projet algo-solaire de Payra-sur-l'Hers qui consiste en la construction d'un complexe énergétique combinant plusieurs technologies de production d'électricité, associées à la production de spiruline. Ce projet est composé :

- De deux serres agricoles recouvertes de panneaux photovoltaïques destinés à accueillir la culture de la spiruline ;
- D'une centrale photovoltaïque au sol dont l'électricité produite serait utilisée pour la production de la spiruline ;
- De deux centrales de cogénération dont l'électricité produite sera revendue sur le réseau et la thermie produite utilisée à plus de 75% au sein des serres agricoles.

Après obtention des permis de construire en 2017, les travaux du complexe ont démarré en 2018 avec les deux centrales de cogénération et l'obtention de la validation tarifaire par EDF-OA (contrat C13).

Sur l'exercice 2019, le chantier a été considérablement ralenti par la recherche de financements et les conditions de leur mise en œuvre. Le déblocage du financement obtenu auprès de Rivage Investissement est intervenu fin juillet 2019, ce qui a permis le démarrage des travaux de terrassement sur le dernier trimestre 2019.

Financement

Le 30 juillet 2019, GEP, par l'intermédiaire de sa filiale CASH (Complexe Algo Solaire de l'Hers) a signé avec Rivage Investissement un contrat de financement portant sur une somme de 26 millions d'euros. Au 31 décembre 2019, la somme de 17.3 millions d'euros a été débloquée. Cet emprunt porte intérêt à 6% l'an et est remboursable en 20 échéances dont la dernière devra intervenir au plus tard avant le 31 décembre 2029.

Evènements post-clôture :

Information relative à la crise sanitaire causée par le virus COVID-19

GLOBAL ECOPOWER

Alexandre Richetti
Directeur Général Adjoint
 contact@global-ecopower.com
 04 42 24 50 16

ACTIFIN

Christophe de Lylle
Communication financière
 cdelylle@actifin.fr
 01 56 88 11 11

ACTIFIN

Aminata Doucouré
Relations presse
 adoucoure@actifin.fr
 01 56 88 11 23

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes consolidés clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

Dans ce contexte exceptionnel, l'ensemble des collaborateurs du Groupe GEP est resté opérationnel en télétravail afin d'assurer la continuité des opérations. Le chantier de Payra-sur-l'Hers a été mis à l'arrêt entre le 17 mars et le 11 juin 2020. La reprise a été assurée dans le respect des règles sanitaires préconisées.

Cet arrêt a eu un impact significatif sur le calendrier de réalisation des travaux du complexe et d'une manière générale sur l'ensemble des autres activités du Groupe.

Liquidation judiciaire de SENERGIES

Par un jugement en date du 19 septembre 2019 la société Sénergies a fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire par le Tribunal de commerce de Marseille. Maître Louis a été désigné en qualité de mandataire judiciaire par le Tribunal de commerce de Marseille en date du 17 octobre 2019. Maître Avazeri a été désigné Administrateur judiciaire le 31 octobre 2019.

Le Groupe Global EcoPower entendait présenter un plan de continuation de la société Sénergies et l'intégrer notamment dans les marchés mettant en œuvre des énergies renouvelables.

Compte tenu du contexte et en l'absence de perspectives, le tribunal de commerce a prononcé la liquidation de Sénergies le 17 septembre 2020.

Changement de gouvernance et conséquences pour l'arrêt des comptes consolidés 2019

Au cours de la séance du conseil d'administration du 15 juillet 2020, Monsieur Jean-Marie Santander a démissionné de son poste de Président Directeur Général. Cette démission est la conséquence de désaccords avec les administrateurs et le Commissaire aux Comptes sur les modalités d'arrêt des comptes de l'exercice 2019. En effet, suite à la mise à disposition d'un projet d'états financiers au 31 décembre 2019 en date du 22 juin 2020 par l'ancienne direction, le commissaire aux comptes a indiqué à M. Santander le 8 juillet 2020 qu'il ne certifierait pas ces comptes en l'état. La résolution du conseil du 15 juillet 2020 portant sur l'arrêt des comptes annuels et consolidés a été ainsi retiré de l'ordre du jour par l'ancienne gouvernance. Monsieur Philippe Destenbert, Vice-Président, a été nommé Président de la société par le conseil d'administration en remplacement de M. Santander.

Trois autres personnes ont également été licenciées, dont le directeur opérationnel du Groupe et l'ancien Directeur Général délégué.

Le nouveau Président a engagé un audit effectué par un cabinet spécialisé extérieur sur la situation de la société et sur la gestion de son prédécesseur. Les conclusions de cet audit font notamment apparaître des dysfonctionnements dans la détermination du taux d'avancement du projet de Payra-sur-l'Hers aboutissant à une décorrélation avec l'avancement réel du projet. Les impacts sont détaillés dans le rapport financier annuel de la société.

Il est à noter que la correction d'erreur sur exercices antérieurs s'élève à 4 065 milliers d'euros et est comptabilisée en « Autres produits et charges non courantes » sur l'exercice 2019.

GLOBAL ECOPOWER

Alexandre Richetti
Directeur Général Adjoint
contact@global-ecopower.com
04 42 24 50 16

ACTIFIN

Christophe de Lylle
Communication financière
cdelylle@actifin.fr
01 56 88 11 11

ACTIFIN

Aminata Doucouré
Relations presse
adoucoure@actifin.fr
01 56 88 11 23

Compte tenu de ces événements, en accord avec l'AMF, le cours de bourse est suspendu depuis le 15 juillet 2020.

L'assemblée générale est repoussée au 12 novembre 2020 sur requête auprès du Président du Tribunal de commerce d'Aix-en-Provence.

Continuité d'exploitation :

La situation détaillée ci-dessus (recherche de financements, crise sanitaire du Covid-19, changement de gouvernance) a entraîné un retard considérable dans l'avancement des travaux du complexe de Payra-sur-l'Hers. La livraison initialement prévue en juin 2019 est retardée à juin 2021.

Cette situation conjuguée à la hausse des coûts prévisionnels nécessaires à la finalisation du projet, nécessite un besoin en financement complémentaire de 11 millions d'euros. Les discussions avec le fond d'investissement RIVAGE sont positives et la société considère qu'un accord pourrait être conclu prochainement.

Compte tenu des corrections d'erreurs et changements d'estimation comptabilisées sur l'exercice 2019, les capitaux propres de GEP, société mère de l'ensemble consolidé, sont devenus inférieurs à la moitié du capital au 31 décembre 2019.

La direction a entrepris des réflexions et des discussions avec différents partenaires dans le but de faire évoluer la conception du complexe de Payra-sur-l'Hers et trouver des solutions techniques plus avantageuses à savoir :

- La valorisation du permis de construire sur l'unité Vignes 3 et la demande d'un nouveau contrat CRE destiné à revendre la production d'électricité ;
- La mise en place d'un outil de production performant concernant la spiruline en optimisant la surface nécessaire, 5000 m² ;
- Le développement de nouvelles activités sur la surface restant disponible.

Elle a également entrepris des démarches permettant une cession dans les meilleures conditions du complexe par lot tout en maintenant la cohésion du projet.

La société a développé en parallèle l'activité sur la biomasse en acquérant la maîtrise technique des process qui a donné lieu à des contrats effectifs en 2020 au niveau de quatre projets Biomasse 45, Biomasse 51, Biomasse 33 et Biomasse 62.

Enfin, deux complexes existants préalablement, Puichéric et Rocbaron, ont été totalement restructurés pour intégrer la logique agro énergétique.

Par prudence, aucun chiffre d'affaires et aucune marge relatifs à ces projets n'ont été constatés à ce titre sur l'exercice 2019.

Résultats annuels consolidés 2019 :

Compte de résultat consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe GEP s'établit à 2 546 k€, contre 24 574 k€ en 2018 (-90%).

Le résultat opérationnel passe de 4 844 k€ en 2018 à (6 929) k€ en 2019.

GEP affiche un résultat net consolidé déficitaire de (13 844) k€.

Bilan consolidé

Compte tenu de ces résultats, les capitaux propres consolidés de GEP sont devenus négatifs et sont passés de 11 311 k€ à fin 2018 à (1 311) k€ au 31 décembre 2018. Le nombre d'actions en

circulation est passé de 6 598 174 au 31 décembre 2018 à 8 549 550 au 31 décembre 2019. Ces 1 951 376 actions nouvelles sont issues de la création de 1 374 232 actions découlant de l'exercice de 1 065 940 bons de souscription d'actions (BSA 2012), 552 144 actions gratuites accordées à l'ensemble des actionnaires (8 actions gratuites nouvelles pour 100 anciennes), et 25 000 actions découlant de l'exercice de 25 000 bons de souscription d'actions (BSA 2019).

Trésorerie consolidée

La trésorerie disponible consolidée à la clôture passe 746 k€ en 2018 à 7 057 k€ en 2019. Le niveau du besoin en fonds de roulement est à apprécier dans un contexte de prise en compte du chiffre d'affaires à l'avancement.

Dettes financières

L'endettement financier est de 3,7 M€ au 31 décembre 2019, contre 2,4 M€ un an plus tôt.

Rapport général du Commissaire aux comptes :

Sous la réserve décrite ci-après, le Commissaire aux comptes a certifié que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

La réserve technique du Commissaire aux comptes est motivé par l'absence d'analyse des éléments contradictoires émanant de l'ancienne direction et, en l'absence d'investigations complémentaires dépassant le cadre de sa mission sur les erreurs découvertes au cours des diligences spécifiques du cabinet spécialisé, le montant de correction d'erreurs de 4 065 milliers d'euros comptabilisé en charges exceptionnelles pourrait être erroné, sans pouvoir chiffrer les conséquences comptables éventuelles.

Perspectives

Les comptes 2019 ont été impactés des corrections d'erreurs sur les deux exercices précédents : 2017 et 2018.

L'année 2020 est l'année du changement où de nouveaux axes de développement liés à la biomasse se dessinent et offrent des relais importants qui permettent d'envisager une relance de l'activité et un avenir plus serein.

Assemblée générale d'approbation des comptes

L'Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice 2019 se tiendra à huit clos le 12 novembre 2020.

GLOBAL ECOPOWER

Alexandre Richetti
Directeur Général Adjoint
contact@global-ecopower.com
04 42 24 50 16

ACTIFIN

Christophe de Lylle
Communication financière
cdelylle@actifin.fr
01 56 88 11 11

ACTIFIN

Aminata Doucouré
Relations presse
adoucoure@actifin.fr
01 56 88 11 23